

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2011

LOI DE FINANCES POUR 2012 - (n° 3775)
(Première partie)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° I - 74

présenté par
M. Carrez

ARTICLE 27

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« et »

le mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.